

LE 25 SEPTEMBRE , JOURNEE d'HOMMAGE NATIONAL AUX HARKIS

Il y a sept ans le 25 septembre 2001, le Président de la République a voulu que soit gravé dans la pierre, aux Invalides et en 26 lieux symboliques dans toute la France, l'article 1er de la loi du 11 juin 1994 : *"La République française témoigne sa reconnaissance envers les anciens membres des formations supplétives et assimilés ou victimes de la captivité en Algérie pour les sacrifices qu'ils ont consentis."*

Ce jour là à l'Elysée des paroles historiques avaient été prononcées par le Président de la République, marquant enfin, après 39 ans d'oubli et d'occultation, la reconnaissance de l'abandon et du massacre des Harkis et de leurs familles, après le faux cessez le feu du 19 mars 1962 : *"Pour les populations civiles, le 19 mars 1962 a marqué la fin des hostilités militaires, mais pas la fin des souffrances. D'autres épreuves, d'autres massacres sont venus s'ajouter aux peines endurées pendant plus de sept ans. Qu'elles soient tombées avant ou après le cessez-le-feu, nous devons à toutes les victimes l'hommage du souvenir. Oublier une partie d'entre elles, ce serait les trahir toutes." Notre premier devoir, c'est la vérité. Les anciens des forces supplétives, les Harkis et leurs familles, ont été les victimes d'une terrible tragédie. Les massacres commis en 1962, frappant les militaires comme les civils, les femmes comme les enfants, laisseront pour toujours l'empreinte irréparable de la barbarie. Ils doivent être reconnus.(...)La France, en quittant le sol algérien, n'a pas su les empêcher. Elle n'a pas su sauver ses enfants. "*

Depuis 2001, à l'initiative du président Chirac, chaque 25 septembre, institué journée d'hommage national aux Harkis, la France honore leur mémoire et rappelle leur courage, leur fidélité et leurs sacrifices, devant de nombreux monuments aux morts ou stèles commémoratives, dans toutes les régions et à Paris dans la Cour d'honneur des Invalides et à l'Arc de triomphe.

Cette année, le secrétaire d'Etat à la défense chargé des Ancien combattants Jean-Marie Bockel a rappelé le dévouement des Harkis pour défendre les idéaux de notre pays, leur terre et leurs familles et a replacé leur engagement au service de la France dans la tradition des soldats de l'armée d'Afrique qui ont donné leur sang lors des deux guerre mondiales : *" Ainsi la France n'oublie pas les 36.000 braves tombés au Champ d'Honneur, dans les tranchées de Verdun, dans la Somme, ou dans les campagnes d'Artois. La France n'oublie pas le sacrifice héroïque de ces soldats durant la Seconde Guerre mondiale, contre l'envahisseur nazi. La France n'oublie pas la bravoure de vos pères lors de la campagne d'Italie, pendant le débarquement de Provence ou durant la campagne d'Alsace.(...) En ce jour de commémoration, la Nation vous renouvelle sa profonde gratitude et reconnaît sa dette historique envers vous, qui méritez notre respect et la solidarité de la patrie. "*

Mais il a également souligné que malgré cette journée nationale d'hommage et la loi du 23 février 2005, les Français ignorent encore l'ampleur et les circonstances de la tragédie subie par les Harkis et leurs familles et le sort de ces dizaines de milliers de civils lâchement assassinés par le FLN ou ses affidés : *"Pourtant, votre drame demeure encore méconnu de la plupart de nos concitoyens."*

De même les Français méconnaissent le drame de milliers de Pieds noirs, victimes en 1962 du terrorisme du FLN, assassinés ou enlevés après les accords d'Evian.

Au delà des cérémonies commémoratives nationales comme celle du 25 septembre ou du 5 décembre, auxquelles d'ailleurs n'assiste aucun enfant des écoles et auxquelles les media nationaux n'accordent que peu d'écho, que faudrait-il faire pour que ces crimes, leurs auteurs ou ceux qui les ont permis soient officiellement reconnus et que la vérité soit enfin connue de tous ?

Il faut, et c'est un préalable, que les plus hautes autorités de l'État reconnaissent publiquement que le gouvernement français de 1962 n'a pas assuré la protection de ses ressortissants dans les départements français d'Algérie, les livrant ainsi sans défense à la haine, à la barbarie et au terrorisme alors que ces territoires étaient toujours sous souveraineté française et que les forces armées y étaient encore en nombre ; qu'il a, pire encore, à travers ses représentants dans certains cas, participé directement à l'assassinat de civils en désarmant les supplétifs, en entravant l'évacuation des personnes menacées, en donnant des ordres de non intervention ou, comme dans le cas de la tuerie de la rue d'Isly, en faisant tirer les forces de l'ordre sur des français désespérés manifestant pacifiquement leur attachement à cette terre d'Algérie qui était la leur .

En cette journée du 25 septembre 2008, comme en déjà en 2007, beaucoup attendaient que Nicolas Sarkozy honore la promesse qu'il a faite aux Harkis le 31 mars 2007 avant l'élection présidentielle. N'avait-il pas déclaré à cette occasion : *" Vous avez payé le prix du sang avant ou, hélas, après les accords de cessez-le-feu du 19 mars 1962. Entre les accords d'Evian en mars et l'indépendance algérienne en juillet 1962, l'Algérie a vécu une période de semi-anarchie au cours de laquelle de nombreuses et barbares exactions furent commises contre les supposés ennemis de la patrie algérienne. Plusieurs milliers de Harkis ont été massacrés, au mépris des accords d'Evian. En l'absence de plan d'évacuation ou, il faut le dire, de volonté politique, seuls 10% d'entre eux purent s'établir en France entre 1962 et 1968.(...)Le premier devoir, c'est la vérité.(...)Si je suis élu, je veux reconnaître officiellement la responsabilité de la France dans l'abandon et le massacre de Harkis et d'autres milliers de ''musulmans français'' qui lui avaient fait confiance, afin que l'oubli ne les assassine pas une nouvelle fois. "*

Ce 25 septembre 2008 a été l'occasion d'un nouvel hommage de la France à l'égard des Harkis et nous le saluons tous, mais quand verra-t-on la vérité enfin éclater et cette promesse tenue? Le 5 décembre prochain, journée d'hommage national aux victimes françaises militaires et civiles de la guerre d'Algérie?

La dette d'honneur de la France à l'égard des Harkis, et plus largement de tous les rapatriés, ne sera honorée que le jour où cette responsabilité de l'État sera reconnue pour l'abandon des populations civiles en 1962 .

C'est un devoir de vérité qui honorera le Chef de l'État qui aura le courage de l'assumer.

Gilles Bonnier